

C'est la reprise !

Après 4 longues années d'arrêt, nous sommes maintenant autorisés à reprendre les travaux de démantèlement sur le site nucléaire de Brennilis. La publication, le 28 juillet dernier, du décret de démantèlement partiel est une très bonne nouvelle pour au moins trois raisons :

- Cette décision s'inscrit totalement dans la stratégie choisie par EDF de démanteler sans attendre et sans laisser cette charge aux générations futures.
- Cette décision était également très attendue de tous les salariés du site, motivés pour reprendre le chantier.
- Cette décision est aussi une très bonne nouvelle pour l'emploi dans le pays des Monts d'Arrée, puisque les travaux généreront des dizaines d'emplois supplémentaires sur le site.



Jean-Christophe COUTY
Directeur de la Centrale de Brennilis

5 ans. Deux chantiers sont aujourd'hui déjà engagés : celui du chenal, dès fin octobre, et celui des échangeurs, début novembre.

En parallèle, nous travaillons sur le dossier de démantèlement complet, qui doit être remis à l'Autorité de Sûreté Nucléaire fin 2011. Ce nouveau dossier accompagnera la demande d'EDF, qui vise la fin des opérations de démantèlement en 2020/2025. C'est notamment à partir des éléments exprimés lors de l'enquête publique de 2009 que le dossier est complété et enrichi. Ces perspectives seront abordées dans de prochains numéros.

Plus d'ouverture, plus d'informations.

Nous avons entendu la forte demande du public et l'intérêt que vous portez à la Centrale. Des journées de visite ont été organisées sur le site au printemps

et à l'automne dans l'objectif de partager autour de notre projet. Ces journées ont été un succès. Elles ont permis d'accueillir 300 visiteurs et je retiens personnellement un vif intérêt des échanges sur le terrain.

Cette lettre d'information « relookée » s'inscrit également dans une volonté de vous associer de plus près à l'actualité du site et à sa vie quotidienne. Sa diffusion régulière permettra de partager avec vous les faits marquants.

DAZONT, c'est en effet littéralement ce qui est « à venir » sur la Centrale de Brennilis et son démantèlement.

Je vous en souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Des travaux qui ont commencé cet automne.

C'est donc avec enthousiasme que nous avons pris le chemin de la rentrée en septembre à Brennilis. Pas de précipitation toutefois ! Notre volonté de procéder au démantèlement immédiat doit se faire dans le respect des règles de sécurité, de protection de l'environnement, des travailleurs et du public. Nous avons commencé par établir le planning détaillé des chantiers, et par mobiliser les entreprises intervenantes qui commencent à approvisionner le matériel.

Quels sont les travaux concernés ?

On identifie principalement, d'une part la Station de Traitement des Effluents et ses abords (le chenal), et d'autre part les échangeurs de chaleurs. Ces travaux doivent être réalisés sous

183

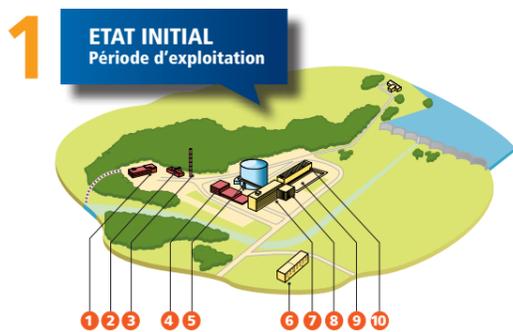
C'est le nombre de visiteurs qui ont pu découvrir le site de la centrale nucléaire des Monts d'Arrée lors du week-end des Journées de l'Industrie Électrique EDF, les 17 et 18 septembre dernier. L'actualité du décret de démantèlement partiel et l'intérêt pour cette installation nucléaire atypique sont les raisons principales de ce succès auprès d'un public qui, malgré de mauvaises conditions climatiques, a répondu présent à l'invitation d'EDF. Les commentaires laissés à cette occasion sont élogieux.

Très bonne initiative. Ce fût une découverte très appréciable. Explications claires et accessibles. À tous merci beaucoup !

Extrait du livre d'Or



Le démantèlement en ordre

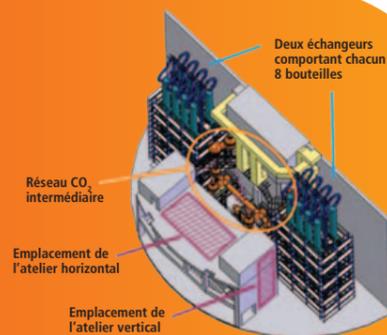


3 SUR 5 ANS
Les travaux de démantèlement partiel

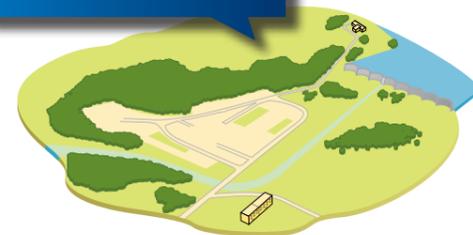
- | | |
|--|--|
| 1 Station de traitement des Effluents liquides (STE) | 7 Bâtiment de Contrôle et de Bureaux |
| 2 Entreposage des déchets solides | 8 Installation de Production d'Énergie (IPE) |
| 3 Cheminée de rejet | 9 Bassin d'accumulation |
| 4 Bâtiment du Combustible Irradié (BCI) | 10 Bâtiment des auxiliaires |
| 5 Enceinte Réacteur (ER) | 11 Installation de Découplage et de Transit |
| 6 Bâtiment administratif | 12 Local dit ADR (réglementation de transport) |

Les travaux de démantèlement partiel à effectuer sur les 5 prochaines années concernent l'assainissement du chenal, la Station de Traitement des Effluents et les 16 «bouteilles» des échangeurs de chaleur.

Ces bouteilles, qui mesurent chacune 20 mètres de haut pour 37 tonnes, seront découpées sur des ateliers actuellement en cours de préparation.



4 ETAT FINAL 2020 - 2025
Fin du démantèlement total



→ 1962 - 1966
Construction d'EL4, prototype de réacteur à eau lourde

→ 1967 - 1985
Exploitation du réacteur. 6,2 milliards de KWh produits au total sur 18 ans d'exploitation

→ 1985 - 1992
Arrêt puis vidange des circuits, évacuation du combustible, 99% de la radioactivité est éliminée.

→ 1997 - 2007
Démantèlement partiel des installations

→ 2007
Annulation du décret de démantèlement total, arrêt du démantèlement

→ 28/07/2011
Décret de démantèlement partiel - reprise des travaux sur certaines opérations (échangeurs de chaleur, station de traitement des effluents, chenal de rejet) à réaliser sous 5 ans

→ 31/12/2011
Date limite de dépôt du dossier de démantèlement total

→ 2020 - 2025
Fin du démantèlement de la centrale nucléaire.



Maison du Lac

Vous cherchez une idée de sortie ? Vous vous posez des questions sur l'énergie électrique et ses modes de production ? Vous êtes intéressé par le projet de démantèlement de la centrale ? Ne cherchez pas plus longtemps ! Le site nucléaire des Monts d'Arrée dispose en effet d'un Centre d'Information du Public, situé dans les locaux de l'ancien restaurant d'entreprise, à la bien nommée «Maison du Lac» (en référence au Lac St Michel, en bordure duquel elle se situe).

Cet espace d'accueil du public propose à tous, quelque soit votre âge, de découvrir l'énergie électrique de manière dynamique et interactive, sous forme de modules, de panneaux et de maquettes. Le Centre d'Information du Public est en accès libre le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Nos conférenciers, David et Fanny, peuvent également accueillir des groupes avec conférence et visite des installations, sur réservation uniquement, les mardi, jeudi et vendredi.

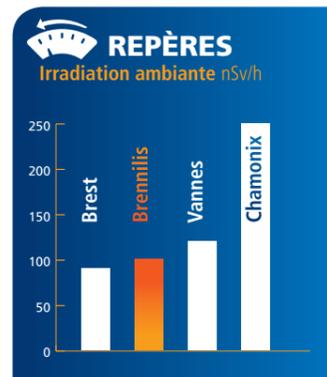


Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au 02 98 99 69 06, ou sur l'adresse électronique cip-brennilis@edf.fr

Le site de Brennilis réalise une surveillance environnementale dans l'air, l'eau de surface, l'eau souterraine, la pluie, le lait et les végétaux. Les analyses sont réalisées dans des laboratoires extérieurs agréés ainsi que dans un institut indépendant l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire). Les types de mesure et leurs périodicités sont définis par l'ASN (Autorité de Sécurité Nucléaire) qui reçoit régulièrement les résultats. Cette surveillance permet de vérifier que les normes fixées par

la réglementation sont scrupuleusement respectées et de s'assurer de l'absence de rejets radioactifs dans l'environnement.

Les résultats sont disponibles via le Réseau National de Mesure de la radioactivité dans l'Environnement géré par l'IRSN (<http://www.mesure-radioactivite.fr/>) et le site Internet EDF (<http://energie.edf.com/> rubrique en direct de nos centrales).



A noter
<5,83 : Signifie que l'activité réelle est inférieure à la plus petite activité mesurable avec l'appareil. Les mesures bêta total sont en grande partie composées de potassium 40 qui est un radioélément naturel.

TERRITOIRE

Formation des pompiers

Dans le cadre d'un partenariat entre EDF et le SDIS 29, les pompiers spécialisés en radioprotection (formation RAD) qui appartiennent à l'unité spécialisée CMIR (Cellule Mobile d'Intervention en milieu Radiologique) suivent une session de recyclage chaque année sur le site de Brennilis.



Au total, le Site des Monts d'Arrée organise 4 sessions de formation comprenant en moyenne une douzaine de participants soit environ une cinquantaine de pompiers par an. Cette journée permet aux unités de manipuler et de déployer leur matériel de radioprotection pendant la phase consacrée à la manoeuvre. La partie «visite de l'Enceinte du Réacteur» permet aux équipes de se familiariser avec l'environnement industriel; en s'informant des futures activités de démantèlement.

	BÉTA TOTAL	TRITIUM TOTAL
1 Radioactivité de l'air		
Brennilis	0,00034 Bq/m ³	<0,2 Bq/m ³
2 Radioactivité des eaux de surface		
Saint-Michel	0,14 Bq/l	<5,86 Bq/l
Saint-Herbot	0,13 Bq/l	<5,83 Bq/l
Ellez	0,13 Bq/l	<5,79 Bq/l
3 Radioactivité des eaux souterraines		
BCI	0,17 Bq/l	<5,79 Bq/l
STE	0,19 Bq/l	<5,81 Bq/l
Source vierge	0,33 Bq/l	<5,81 Bq/l
4 Radioactivité des eaux de pluie		
Brennilis	0,17 Bq/l	<5,8 Bq/l
5 Radioactivité des végétaux		
Brennilis	Cesium 137 3,81 Bq/kg	
La Feuillée	Cesium 137 1,7 Bq/kg	
6 Radioactivité du lait		
Kerhornou	<0,26 Bq/l	<5,8 Bq/l



Retrouvez toutes ces mesures et des informations plus détaillées sur brennilis.edf.com

OÙ EN EST-ON ?

ICEDA Installation de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Activés

Cette installation située sur le site de la centrale de Bugey, dans l'Ain, permettra, à partir de 2014, de conditionner et d'entreposer les déchets à vie longue (période radioactive supérieure à 30 ans) provenant notamment des 9 centrales nucléaires EDF en déconstruction, dont celle des Monts d'Arrée. Le décret d'autorisation de création est paru au Journal Officiel de la République Française le 25 avril 2010. Le chantier est aujourd'hui bien avancé (cf. photo ci-dessous), avec un planning conforme aux prévisions. Nous reviendrons plus en détail sur cette installation dans un prochain numéro.



Exercice environnement 2011

Chaque année, un exercice environnement est organisé sur le Site des Monts d'Arrée afin de préparer les équipes face aux situations d'urgence.

L'exercice 2011 a été réalisé le 16 avril. Le thème était : «Chute d'un fût contenant 120L d'effluents faiblement radioactifs provenant de la Station de Traitement des Effluents sur le bitume à proximité de la zone de dépotage.» Cette mise en situation a permis de montrer la bonne réactivité des opérateurs et la rapidité de l'équipe d'intervention. A la suite de cet exercice des axes d'amélioration ont été mis en œuvre en vue d'accroître encore la réactivité de nos équipes.



Vous avez la parole

Vous avez des questions concernant DAZONT, vous souhaitez exprimer votre avis sur cette lettre? Contactez nous au 02 98 99 69 06 ou à l'adresse électronique cip-brennilis@edf.fr